



# Chambres d'Agriculture 2007

**NOTRE METIER A UN PRIX**

**POUR UNE AGRICULTURE AUDACIEUSE, ATTRACTIVE ET SOLIDAIRE**

Paris, le 21 septembre 2006

Du 20 au 31 janvier 2007, tous les agriculteurs et agricultrices sont appelés à élire par correspondance leurs représentants aux Chambres d'agriculture. L'enjeu est important car les Chambres d'agriculture représentent un élément essentiel dans la mise en œuvre de la politique agricole dans les départements. Mais, au-delà, ce vote va donner une représentativité à l'organisation dont la liste a été choisie par l'électeur, représentativité qui va influencer fortement sur les orientations de la politique régionale, nationale, européenne et internationale.

A partir des réflexions et des travaux de milliers d'agricultrices et d'agriculteurs réunis dans des ateliers départementaux, la FNSEA et les JA affirment leur vision responsable, positive et volontariste de l'agriculture et du métier d'agriculteur à partir :

- **De professionnels qui vivent de leur métier** et doivent trouver dans le prix de vente de leurs produits l'essentiel de la rémunération de leur travail et de leurs investissements. Des prix plutôt que des primes : c'est possible si nous savons adopter les bonnes stratégies pour être conquérants sur les marchés et pour affirmer notre pouvoir économique au sein des filières ; c'est possible si nos responsables politiques, à Paris comme à Bruxelles, résistent à la vague libérale et tirent toutes les conséquences de l'affirmation d'un modèle européen. Nous ne pouvons pas être brésiliens par nos prix et européens par nos charges.

- **D'exploitations pilotées par des femmes et des hommes responsables de leurs projets économiques au sein des territoires.** L'agriculteur est entrepreneur car, à partir d'un projet économique, son revenu est lié à un marché. C'est un paysan car il exerce une activité profondément ancrée dans un territoire, dans un « pays ».

- **D'exploitations viables et vivables qui favorisent le renouvellement des hommes et la transmission de leur outil de travail.** S'installer en agriculture, c'est bien plus qu'un projet professionnel, c'est un projet de vie.

- **D'une agriculture riche de sa diversité, répondant aux attentes de la société** et qui remplit pleinement l'ensemble de ses missions : nourrir les hommes, valoriser la biomasse à des fins non alimentaires, préparer l'avenir de l'après-pétrole, façonner les paysages, animer les territoires ruraux,...

- **D'une agriculture fondée sur la solidarité entre les régions, les productions et les générations.** Dans un contexte de montée de l'individualisme, nous reconnaissons la place de chacun : agricultrices, jeunes, aînés, fermiers, bailleurs. Nous renforçons le dialogue avec les agriculteurs des autres pays en participant activement aux travaux d'organisations européennes telles que le COPA, le CEJA, d'organisations internationales telles que la FIPA, la FAO.

**Face aux attaques dont elle est l'objet, l'activité agricole ne pourra demain faire valoir son intérêt et ses atouts qu'au travers d'un message clair, unique et responsable.**

**Avec la FNSEA et les JA, les agriculteurs français gagneront la bataille de l'avenir !**

**Nous pouvons être fiers de ce que nous avons fait, de ce que nous faisons.**

**Ensemble, nous avons conscience que l'avenir sera avant tout la conséquence de notre action, de notre travail, de notre mobilisation :  
à nous de déterminer le devenir de notre métier.**

# Vivre de notre métier

C'est dans le prix de vente de nos produits que doit résider l'essentiel de notre revenu. La responsabilité de l'intervention publique est de contribuer à garantir un bon équilibre des marchés, de rémunérer les fonctions non marchandes (gestion de l'espace, animation du milieu rural,...) ou de compenser des handicaps naturels ou économiques, notamment pour les zones de montagne et les zones défavorisées. Quand ils existent, les soutiens directs, s'ils sont nécessaires dans le contexte actuel, dévalorisent l'image de notre métier et nous enferment dans un carcan bureaucratique. Notre ambition est de promouvoir une politique agricole dont l'objectif premier est de permettre aux agriculteurs de vivre du fruit de leur travail.

## **Redonner son sens à la préférence communautaire**

La préférence communautaire traduit la volonté des citoyens européens d'assurer leur souveraineté alimentaire, leur sécurité sanitaire, et la préservation de leur modèle social. Une protection tarifaire doit être absolument maintenue ou rétablie. C'est la première de nos priorités et la base de nos revendications dans les discussions à l'Organisation Mondiale du Commerce.

Mais la protection de notre marché doit aussi reposer sur des barrières non tarifaires qui correspondent au droit, pour les Etats, d'appliquer les normes de qualité et de sécurité correspondant aux exigences de leurs consommateurs.

En effet, l'identification des produits (étiquetage, traçabilité) est une autre façon de préserver la préférence communautaire en misant sur le souhait de nos concitoyens de consommer des produits dont ils connaissent l'origine et la composition.

Bien évidemment, protéger notre marché, ce n'est pas vivre en autarcie. L'Union Européenne, vaste marché de 450 millions de consommateurs, le plus solvable du monde, est notre débouché naturel mais nous devons aussi exporter à l'extérieur de cet espace en tirant le meilleur parti de nos atouts et de nos savoir-faire.

## **Réguler les marchés et limiter les risques**

Les réformes successives de la PAC ont démantelé les outils de gestion des marchés. La vulnérabilité économique des exploitations agricoles est accrue face aux risques climatiques et aux variations de prix de marché. Pour la viabilité et la durabilité de chaque entreprise agricole, il est essentiel de développer des mécanismes de gestion de l'offre et des risques.

Ainsi, nous sommes partisans d'une gestion de l'offre qui maîtrise les volumes, notamment dans le cadre d'organisations communes de marchés : maîtrise pendant la campagne, afin de résorber les éventuels excédents conjoncturels, mais surtout maîtrise en amont du cycle de production, y compris dans le cadre de politiques contractuelles, afin d'éviter toute déstabilisation durable des marchés.

De même, il faut renforcer et développer les mécanismes de protection contre les aléas climatiques et contre les fluctuations de prix : modernisation du fonds des calamités, encouragement fiscal à la constitution d'épargnes de précaution, assurance récolte, assurance chiffre d'affaires... Les coups durs doivent pouvoir être encaissés dans une activité économique comme l'agriculture qui nécessite d'importants investissements et une très forte mobilisation de capitaux.

## **Renforcer notre pouvoir économique**

Pour dégager un revenu, il faut d'abord bien vendre sa production, donc tenir compte d'un marché. C'est une condition nécessaire ; ce n'est pas une condition suffisante. Nous avons trop d'exemples de productions où la valeur ajoutée a été confisquée par des transformateurs ou des distributeurs qui ne nous ont laissé que la portion congrue. Nous ne pouvons pas accepter les manipulations de prix, les chantages, les jeux d'importations trop souvent pratiqués par certains de nos partenaires pour dégager à leur seul profit une marge maximum sans se soucier ni du producteur, ni du consommateur.

Aussi, face à des opérateurs d'aval de plus en plus concentrés, les agriculteurs n'ont pas d'autre solution que l'organisation collective pour affirmer leur pouvoir économique (coopératives, groupements de producteurs...). L'organisation collective doit s'appuyer sur des partenariats de filière. La recherche d'accords interprofessionnels constitue l'un de nos objectifs prioritaires. Loin de constituer des « ententes », ils doivent permettre d'établir des relations loyales et équilibrées entre chaque famille au sein des filières, en évitant toute hégémonie. C'est ainsi que nous pourrons garantir un juste retour aux producteurs.

D'ailleurs, il serait intéressant de préparer, de façon volontariste, l'entrée des producteurs dans l'actionnariat de leurs entreprises d'aval : ils ne pourront durablement rester de simples fournisseurs.

## **Tirer parti de toutes les opportunités du marché**

Vivre du marché, c'est d'abord répondre à la demande et aux attentes des consommateurs. Du produit standard au produit haut de gamme, en passant par les produits sous label ou bio, les attentes de nos concitoyens sont très diversifiées.

Il n'existe plus de modèle unique de l'agriculture. Les entreprises agricoles se sont différenciées dans leurs activités pour répondre aux évolutions de la consommation et aux nouvelles demandes sociétales.

Aussi, il nous faut poursuivre l'investissement dans les filières de qualité valorisant l'origine des produits et le savoir-faire des agriculteurs, sans nous laisser imposer des marques de distributeurs qui ne sont valorisantes que pour eux-mêmes.

Enfin, la vente directe représente des débouchés prometteurs dont nous devons tirer parti ; de même les marchés de proximité notamment près des centres urbains et dans les zones touristiques.

## **Conquérir de nouveaux marchés**

Avec la fin programmée des énergies fossiles, de nouveaux horizons s'ouvrent à l'agriculture. Depuis trop d'années, nous n'entendons parler que d'excédents, de surproduction, de gel des terres. Aujourd'hui, il est question de nouveaux débouchés, de nouveaux produits.

Il faut saisir cette chance, comme il faut relever les défis des biotechnologies, de la chimie verte et des nouveaux matériaux.

Après avoir contribué à répondre aux attentes de la société en termes de sécurité alimentaire, les productions agricoles permettront demain de participer à l'indépendance énergétique et à la production de matières premières à fins industrielles à des coûts acceptables pour nos concitoyens.

# Conforter nos entreprises

La profonde réforme de la PAC de 2003, réforme qui n'est pas la nôtre, les coups de boutoir du libéralisme avec les excès du libre-échange multi ou bilatéral sont des réalités. Seules nos actions syndicales ont permis d'en atténuer les effets et d'en limiter les conséquences. Au-delà, nous ne renonçons pas et nous ne cessons pas de rappeler à nos responsables politiques qu'ils doivent défendre la compétitivité de nos entreprises et faire reconnaître notre place dans la vie économique et sociale de notre pays et de l'Union Européenne.

## Aligner les règles de concurrence

L'Union Européenne est prompte à condamner toute entrave aux règles de libre circulation des produits et toute entente supposée entre partenaires : la FNSEA, les JA, la FNPLait et la FNB en savent quelque chose ! Mais, rien n'avance sur les distorsions de concurrence subies dans des domaines qui restent de la prérogative des seuls Etats (environnement, phyto, emploi...).

Aussi, nous devons poursuivre et intensifier les allègements du coût du travail en France et simplifier une réglementation inadaptée à nos entreprises et à nos métiers. C'est une condition pour maintenir des secteurs fortement employeurs de main d'œuvre.

Le problème est particulièrement aigu en ce qui concerne les emplois saisonniers : nous sommes confrontés à des distorsions très fortes de coût du travail et à des rigidités qui empêchent de recourir à la main d'œuvre étrangère.

Par ailleurs, l'instauration d'une TVA sociale visant au financement des régimes sociaux est indispensable pour alléger les charges sociales pesant sur les employeurs et les salariés tout en ne laissant pas à l'écart les importations provenant d'activités délocalisées.

## Baisser les charges

Nous ne pouvons pas répercuter l'évolution de nos charges sur le prix de vente de nos produits. En particulier, ces dernières années, l'envolée du coût de l'énergie nous a fortement pénalisés. Au-delà des mesures ponctuelles de détaxation du carburant et du gaz, il nous faut obtenir un plan plus ambitieux sur le long terme : seule la mise en place de dispositifs adaptés nous permettra de faire face à l'augmentation des prix de l'ensemble de nos intrants (engrais, plastique, phyto, etc...)

Par ailleurs, l'exonération de la taxe sur le foncier non bâti doit être poursuivie jusqu'à son terme.

## Développer une vraie fiscalité d'entreprise agricole

Il nous faut une vraie fiscalité agricole, car il n'est pas logique qu'il y ait dans notre pays deux catégories d'entreprises : les exploitations personnelles ou les sociétés de personnes d'une part, qui acquittent impôts et cotisations sociales sur l'ensemble de leurs bénéfices, et les sociétés de capitaux d'autre part qui peuvent exclure de tout prélèvement social la partie du revenu qui est réinjectée dans l'entreprise ou qui sert à rémunérer les capitaux.

En outre, le forfait collectif reste un moyen simple de détermination du bénéfice, adapté à la réalité technique et économique d'un grand nombre d'exploitations.

## **Améliorer le statut des personnes, revaloriser les retraites**

Les époux qui travaillent sur une même exploitation doivent bénéficier de droits identiques en matière économique, particulièrement en ce qui concerne l'accès aux aides. Nous sommes des citoyens à part entière et nous devons bénéficier des mêmes prestations sociales que chacun, pour les droits au congé maternité, ou encore pour le versement d'indemnités journalières en cas de maladie.

Enfin, les retraites agricoles restent scandaleusement faibles : alors que les salariés bénéficient d'une retraite minimale égale à 85% du SMIC, l'objectif affiché de la retraite complémentaire obligatoire, 75% du SMIC, n'est toujours pas atteint. Il est impératif que les plus faibles retraites soient revalorisées notamment celles des conjoints. Et l'engagement des Pouvoirs publics de financer la retraite complémentaire obligatoire (RCO) doit être tenu et les conjoints doivent pouvoir en bénéficier.

Quant aux conditions de travail, elles peuvent être améliorées par la promotion de l'exploitation en commun, la mutualisation d'équipements (CUMA, assolements en commun, sociétés civiles laitières...), la mise en place de services en commun (groupements d'employeurs,...) et le renforcement des politiques de remplacement.

## **Reconnaître et respecter la responsabilité de chacun**

Notre ambition est la promotion des agricultrices et des agriculteurs, acteurs sur leur territoire de leurs choix professionnels. Pour développer de l'autonomie, anticiper les changements, réaliser les reconversions, la formation initiale et continue est essentielle. Elle doit aujourd'hui s'adapter à son public, s'ouvrir, tenir compte de l'évolution des politiques et nouveaux enjeux. Tout doit être mis en œuvre pour responsabiliser chaque producteur dans ses choix et ses prises de décisions, avec le souci de la performance au moindre coût.

La gestion administrative contribue à identifier, tracer nos pratiques pour rassurer le consommateur ; elle est la conséquence des soutiens publics à l'agriculture. Pour autant, aujourd'hui ces exigences administratives sont trop lourdes, excessives, et quelques fois inquisitoriales à travers les contrôles. Elles doivent être simplifiées et le développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication peut y aider.

## **Investir et moderniser**

L'investissement et la modernisation des exploitations sont les signes les plus visibles d'une agriculture compétitive qui croit en son avenir. Les aides à l'investissement dans l'élevage et les cultures végétales sont à poursuivre et à intensifier. De même, sous couvert d'un contexte monétaire plus serein, il ne saurait être question de revenir sur la bonification d'intérêt dont bénéficient les prêts de modernisation : nous avons su développer des outils originaux et il convient de les maintenir pour que les repères soient conservés, les projets d'avenir encouragés.

# Installer au coeur de territoires dynamiques

Renouveler les générations d'agriculteurs est indispensable pour répondre à des enjeux économiques, sociaux et sociétaux.

C'est d'abord assurer l'avenir du métier d'agriculteur : une profession qui ne se renouvelle pas est une profession qui disparaît.

C'est également réaffirmer la place centrale de l'agriculture au cœur de nos territoires ruraux.

Nos campagnes sont attractives, vecteurs de développement et d'emplois parce qu'elles sont cultivées.

## Accompagner le renouvellement des générations

Le renouvellement de générations est la priorité pour assurer l'avenir de notre métier. Il faut veiller à accompagner des projets d'installation économiquement viables, qui constituent de véritables projets de vie socialement vivables alliant épanouissement professionnel et personnel. Pour cela, nous devons continuer à moderniser et personnaliser le parcours à l'installation ouvert à tous les candidats, informer et accompagner les futurs cédants et mener la réflexion sur un dispositif efficace de transmission. La réussite de l'installation et de la transmission passe aussi par la promotion du métier auprès du grand public et la mobilisation de ceux qui le quittent comme des partenaires publics locaux ; elle implique également une politique de financement adaptée : la bonification doit être maintenue.

Nous demandons de faire prévaloir une approche économique et non une logique patrimoniale lors des reprises d'exploitations afin de favoriser les installations. Et, ce renouvellement de générations doit se faire dans un monde rural non dévalorisé.

## Animer les territoires ruraux

Pour que l'espace rural soit une terre d'accueil et un véritable espace de vie, tout doit être mis en œuvre pour faciliter le quotidien de ceux qui y vivent. Nous devons expliquer aux urbains, aujourd'hui majoritaires dans la population, que le monde rural n'est pas seulement une grande zone ludique. C'est avant tout, gage de son existence, un lieu d'activités économiques qui sont à prendre à compte, en veillant à conserver une équité entre tous les territoires.

A nous de mieux communiquer, d'expliquer ces réalités, celles de nos métiers, pour ne pas nous trouver en position « d'accusé » dans des débats que ceux qui ne nous connaissent pas font passer pour des « enjeux » de société : les questions actuelles liées à l'usage de l'eau ou aux prédateurs en sont des exemples.

L'égalité devant les services publics est un des grands principes de notre démocratie. Il est un facteur de cohésion sociale et de qualité de vie. L'accès aux soins, à l'éducation publique, aux loisirs et à la culture sous toutes ses formes doit être assuré pour tous.

L'attractivité de notre métier passe par un milieu rural dynamique et qui ne soit pas en décalage avec le milieu urbain. C'est aussi une des conditions du développement du tourisme rural. A l'heure d'Internet, de l'accélération du temps lié au développement des technologies de l'information et de la communication, le milieu rural ne peut pas rester à côté. Il doit être, dans les meilleurs délais, mis à niveau et équipé.

\*\*\*

A l'image des agricultrices et des agriculteurs, la FNSEA et les JA sont des organisations syndicales motivées, mobilisées, responsables.

En défendant notre métier, en confortant nos entreprises, en assurant le renouvellement des générations, nous portons haut et fort les atouts essentiels des productions agricoles dans notre monde moderne : nourrir les populations, offrir sur tous les territoires des emplois directs et indirects, participer à l'équilibre de notre commerce extérieur, anticiper la fin de l'ère du tout pétrole avec le développement de l'énergie verte et de la chimie verte.

Mais avant tout, nous entendons défendre notre identité, notre activité de producteur. Nous en avons assez des procès à répétition que l'on fait à ces agriculteurs qui ont permis de nourrir le pays en quantité et en qualité, qui ont contribué à prolonger de 20 ans l'espérance de vie des Français.

La FNSEA et les JA se battent pour défendre le revenu des agriculteurs. Ils se battent pour faire respecter un métier dont ils sont fiers.

\*\*\*

**Pour une agriculture audacieuse, attractive et solidaire  
FNSEA et JA, l'ambition d'un projet, la force d'un réseau !**